



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 073 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 26 septembre 2012

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le mercredi 26 septembre 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):
La séance est ouverte.

Nous amorçons aujourd'hui la 73^e réunion du Comité permanent des finances de cette session. Conformément à l'ordre de renvoi reçu le mercredi 20 juin 2012, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Chers collègues, nous accueillons aujourd'hui des représentants de quatre organisations. Je tiens à les remercier d'avoir accepté notre invitation, même si celle-ci a été envoyée à la dernière minute. Le comité voulait amorcer les travaux de cette session par l'étude de ce projet de loi.

Accueillons M. Mack Rogers, gestionnaire de programme chez ABC Life Literacy Canada.

M. Gary Rabbior, président de la Fondation canadienne d'éducation économique.

M. Stephen Ashworth, président-directeur général intérimaire de Jeunes entreprises Canada.

M. Adam Fair, coordonnateur des projets chez Développement social et d'innovation d'entreprises.

Nous vous souhaitons la bienvenue à tous.

Nous procéderons selon l'ordre de la présentation des témoins. Ces derniers auront entre cinq et dix minutes pour faire leur déclaration préliminaire et nous passerons ensuite aux questions.

Donc, monsieur Rogers, vous avez la parole.

M. Mack Rogers (gestionnaire de programme, Alphabétisation populaire et apprenants, ABC Life Literacy Canada):
Bonjour et merci pour cette invitation.

Je suis heureux de représenter les intérêts d'ABC Life Literacy Canada devant le Comité permanent des finances afin de discuter du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui propose de créer le poste de chef du développement de la littératie financière selon le titre du projet de loi à cet effet.

Chez ABC Life Literacy, nous imaginons un pays où chaque citoyen possède les capacités nécessaires pour mener pleinement sa vie. Notre mission consiste à mobiliser les Canadiens, à les inciter à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture et à encourager l'éducation permanente. Selon nous, la littératie financière constitue une capacité essentielle.

Un chef national du développement de la littératie financière nous épaulerait dans nos efforts visant à accroître la littératie financière des Canadiens. La littératie financière fait partie de l'éventail de compétences essentielles dont ils ont besoin pour réussir.

Selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes menée en 2003, 42 p. 100 des Canadiens ont un niveau de compréhension de lecture inférieur à celui d'un diplômé du secondaire, soit le niveau reconnu pour faire face aux demandes complexes de la vie quotidienne. Sur le plan de la numératie, 49 p. 100 de la population a des compétences inférieures au niveau recommandé. L'amélioration de ces niveaux à l'échelle pancanadienne passe par la littératie financière.

Chez ABC Life Literacy Canada, nous croyons que le manque de compétences en littératie financière est un facteur parmi tant d'autres ayant contribué à la crise financière de 2008. Le Canada n'est pas encore au bout de ses peines. Selon nous, il faut s'attaquer aux niveaux d'endettement inquiétants des Canadiens afin d'assurer la prospérité et la sécurité financière du pays. Un des éléments clés de la solution consiste à éduquer et à sensibiliser les citoyens et à accroître leur niveau de littératie financière.

Grâce à son leadership et en collaboration avec d'autres intervenants du milieu, comme le Groupe d'action sur la littératie financière et, bien entendu, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, que notre organisation appuie sans réserve, le chef du développement de la littératie financière pourrait développer les compétences financières des citoyens.

ABC Life Literacy Canada se consacre à la sensibilisation et à l'éducation des citoyens sur la question de la littératie financière grâce à son projet de communication grand public et à son programme novateur d'éducation en littératie pour adultes, Money Matters.

Notre organisation a participé activement au premier Mois de la littératie financière, en 2011, en fournissant aux Canadiens les ressources nécessaires pour accroître leur niveau de littératie financière. Nous avons également créé un lieu de rendez-vous social novateur où les Canadiens peuvent échanger des conseils et adopter de meilleures habitudes financières pour eux et leur famille.

Notre programme d'éducation pour adultes Money Matters, financé en partie par la généreuse contribution du gouvernement fédéral, a connu un énorme succès auprès des apprenants adultes. Il a été offert dans plus de 30 centres d'apprentissage au pays et plus de 600 personnes y ont pris part grâce à la participation de 200 tuteurs bénévoles du Groupe Banque TD. Les participants ont déjà accumulé plus de 5 000 heures de formation en littératie financière. Nous prévoyons tripler le nombre de participants d'ici la fin du programme.

On constate que c'est la formation en littératie financière qui a le plus grand impact sur l'amélioration de ces compétences. Nous en avons été témoins dans le cadre de nos programmes destinés aux adultes. Chaque jour nous voyons l'impact de cet apprentissage sur la vie des participants. Que ce soit l'ouverture d'un REER pour leurs enfants ou l'établissement d'un plan financier pour la retraite, les participants en ressortent grandis de ce programme et plus compétents en littératie financière. Ce sont des expériences concrètes vécues par des particuliers et des collectivités partout au pays.

Voici ce que certains participants nous ont dit.

Joanne, de Hamilton: « Économiser à peine 5 \$ par semaine peut changer profondément votre vie. »

Asif, de Kitchener: « Je peux maintenant gérer mes avoirs. Je sais maintenant faire la différence entre ce que je veux et ce dont j'ai besoin. »

Un participant de Toronto: « Ma famille compte sur moi pour mieux comprendre les questions financières, et maintenant, je le peux. »

Enfinement, Ally, d'Halifax: « Ce n'est pas aussi effrayant que je le croyais d'effectuer des opérations bancaires. Aujourd'hui, c'est plus facile pour moi de discuter avec les banquiers. »

C'est ce genre de message que nous voulons que tous les Canadiens comprennent et transmettent. Ce sont ces leçons qui amélioreront notre vie à tous. Nous sommes persuadés que le chef du développement de la littératie financière nous aidera à ce chapitre.

En terminant, le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, constitue une étape essentielle vers l'amélioration de la littératie financière des Canadiens. Il s'appuie sur les recommandations formulées en février 2011 par le Groupe de travail sur la littératie financière.

En tant que participant à ce groupe de travail, ABC Life Literacy Canada croit que son message, et surtout celui de ses clients, a été entendu. Nous appuyons sans réserve les recommandations du groupe de travail, y compris la création du poste de chef du développement de la littératie financière.

• (1535)

Selon nous, ce poste devrait être créé au sein de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. L'engagement ferme et le leadership de cet organisme dans le cadre du Mois de la littératie financière, en 2011, ainsi que les efforts continus qu'elle consacre au développement de programmes et d'initiatives de littératie financière concordent avec les recommandations formulées par le Groupe d'action sur la littératie financière.

Plus nous épaulerons le chef du développement de la littératie financière et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, plus les Canadiens seront habilités à améliorer leur niveau de littératie financière. C'est la raison pour laquelle ABC Life Literacy appuie totalement les modifications proposées dans le projet de loi C-28.

Je vous remercie encore une fois de cette occasion qui m'est offerte de présenter le point de vue d'ABC Life Literacy Canada sur l'importance d'accroître le niveau de littératie financière des Canadiens et le rôle du projet de loi C-28 à cet égard. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rogers, pour cette déclaration.

Monsieur Rabbior, vous avez la parole.

M. Gary Rabbior (président, Fondation canadienne d'éducation économique): Merci beaucoup. Je suis heureux d'être ici et vous remercie pour cette occasion.

Ma déclaration se fera en deux temps. Je vais d'abord vous parler brièvement de notre fondation — la FCEE, comme on l'appelle —, de ses origines et de ce qu'elle fait. Ensuite, puisque je présume qu'un chef du développement de la littératie financière sera nommé, je vais vous donner le point de vue de la fondation sur les aspects importants de ce poste.

La Fondation canadienne d'éducation économique, un organisme neutre sans but lucratif, a été créée en 1974. Elle travaille avec les écoles, les nouveaux arrivants, les organismes d'aide sociale et le grand public. Je me suis joint à la fondation en 1978 et en assure la présidence depuis 1981. Nous avons donc, elle et moi, beaucoup de vécu.

Voici quelques-uns des projets auxquels nous travaillons. Nous avons, d'abord, le Réseau Avenir meilleur tiré du site Web de la fondation auquel participent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Il vise à intégrer l'éducation en littératie financière au programme d'étude obligatoire des élèves de la 4^e à la 10^e année. Ce réseau constitue une première au pays, et nous en sommes ravis. Nous sommes en pourparlers avec d'autres provinces concernant ce projet.

Nous avons travaillé avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, RHDCC et la Banque Scotia à la mise au point d'un agenda à l'intention des nouveaux arrivants afin de les aider à s'établir et à s'intégrer. Plus de 500 000 exemplaires ont été distribués par l'entremise de 1 000 centres de services aux immigrants au pays.

Nous travaillons également avec la Banque de Montréal à la création d'un nouveau programme à l'intention des parents afin qu'ils puissent mieux éduquer leurs enfants sur la gestion financière.

Nous prévoyons travailler avec les organismes qui, comme le nôtre, font partie du Groupe d'action sur la littératie financière, et avec d'autres organisations qui ne sont pas ici aujourd'hui, afin de mettre sur pied, ce printemps, un sommet sur la littératie financière qui nous permettra de collaborer pour faire avancer ce dossier.

Nous travaillons avec *The Globe and Mail* à la création d'une édition scolaire et publions une édition mensuelle à l'intention des écoles comprenant des plans de cours sur des sujets d'actualité liés à l'argent, aux finances, aux affaires et à l'entrepreneuriat. Nous avons collaboré avec le Groupe Investors à la publication du document intitulé *Money and Youth*, que vous voyez ici, dont 300 000 exemplaires ont été envoyés dans des écoles du pays. Nous nous préparons à une nouvelle édition.

Enfin, et surtout, nous avons travaillé avec le ministère des Finances vers le milieu des années 1990 afin d'aider les Canadiens à mieux comprendre la dette et le déficit du pays. Cela a permis de démontrer ce que l'on peut faire sur le plan de l'éducation du public, car nous leur avons fait porter les chaussures du ministre des Finances. Nous leur avons demandé: « Que feriez-vous à sa place? » Nous avons distribué 400 000 exemplaires d'un cahier d'exercices pour inciter les Canadiens à s'instruire sur le sujet. Je crois que cela leur a aidés à comprendre pourquoi il fallait s'attaquer à la dette et au déficit.

Nous avons également travaillé avec la Banque du Canada. D'ailleurs, je crois que nous sommes le premier organisme privé à rédiger quoi que ce soit pour cette institution. Nous avons produit un guide du profane sur la monnaie et la politique monétaire, un guide recherché par le conseil d'administration de la Banque depuis les années 1930. Il nous a fallu quatre ans de travail pour y arriver, mais nous avons réussi.

Donc, comme je le disais, nous avons du vécu et passablement d'expérience. Je vais maintenant m'appuyer sur celle-ci pour vous parler de l'importance du leadership à l'échelle nationale.

J'avais prévu distribuer une présentation visuelle, mais je ne crois pas que ce soit possible, alors je vais tenir le guide pour vous le montrer — j'ignore si vous le voyez bien. C'est un test pour vérifier votre acuité visuelle. Je voulais faire comme tout bon enseignant et vous faire passer un examen. Je voulais vous mettre au défi de trouver l'erreur. Si vous en aviez l'occasion et si vous répondiez comme 90 p. 100 à 95 p. 100 des gens, vous choisiriez B, car c'est la bonne réponse. Toutefois, la réponse A n'a aucun point de discontinuité, C est la seule réponse asymétrique, D est la seule à présenter une ligne droite au lieu d'une courbe, et E est la seule qui ressemble à la projection d'un triangle non euclidien dans un espace euclidien.

En fait, toutes ces réponses sont bonnes. Nous avons créé un système d'éducation qui nous pousse à chercher la bonne réponse la plus évidente. Nous voulons maximiser le nombre de bonnes réponses, car si on répond correctement huit ou neuf fois, on obtient un A; sept fois sur dix, on obtient un B; six fois sur dix, on obtient un C; et ainsi de suite. Que font les écoles? Que font les élèves? Ils veulent maximiser le nombre de bonnes réponses qu'ils obtiennent. Alors, qu'est-ce qu'ils font? Ils choisissent la bonne réponse la plus évidente. Pourquoi être créatif et risquer de se tromper? Pourquoi analyser, faire des hypothèses ou tenter de trouver une meilleure bonne réponse, alors qu'une des bonnes réponses saute aux yeux?

Je vais profiter de cet exemple pour enchaîner sur le leadership dans ce domaine. Beaucoup de gens — et beaucoup d'efforts ont déjà été déployés — croient que tous les autres devraient savoir ce qu'ils savent et que, si on leur apprend, les choses seront différentes. Mais la réalité, c'est que je fais cela depuis 40 ans et rien n'a changé. J'espère simplement que la création du poste de chef national du développement de la littérature fera réaliser aux gens que le défi est bien plus grand qu'on ne pourrait le croire et que beaucoup d'efforts ont été déployés dans ce domaine jusqu'à maintenant. Ceux qui croient que la réponse est simple ont tort. C'est beaucoup plus complexe qu'on le pense.

La question que les élèves me posaient le plus souvent en classe était: « A-t-on besoin de savoir cela? Si oui, je vais le noter. Sinon, dites-moi quand il faudra que je prenne quelque chose en note et je le ferai. C'est ce que je répondrai à l'examen. »

● (1540)

Nous avons des systèmes actuellement — j'en ai fait partie, vous aussi, et c'est la même chose pour nos enfants maintenant — qui les mettent à l'épreuve et les forcent à trouver les bonnes réponses. Cela ne leur permet pas de développer chez eux l'esprit novateur, la perspicacité et l'ambition que nous voulons. Essayer d'amener mes enfants à réfléchir pendant leur 12^e année a été incroyablement difficile. Tout ce qu'ils voulaient, c'est que je leur dise ce qu'il était important de savoir pour pouvoir en finir.

Neil Postman avait une excellente citation. C'est un éducateur américain. Il a dit que lorsque les enfants entrent à l'école, ils sont comme des points d'interrogation, mais que lorsqu'ils en sortent, ils

sont devenus des points. Pour une raison ou pour une autre, nous prenons cette merveilleuse créativité qu'ils ont quand ils sont jeunes et leur mettons des oeillères. Ils ne font qu'entrer pour apprendre ce qu'ils peuvent et ensuite sortir du système.

Je le dis parce que notre problème ne concerne pas l'éducation financière, mais bien l'éducation. Si nous ne sommes pas capables de résoudre nos problèmes liés à l'éducation, nous ne pourrions pas améliorer l'éducation financière. Nous avons la possibilité ici parce que l'éducation financière est une grande nouveauté. On n'en parlait pas avant. Il y a une possibilité qu'elle fasse son entrée, que des choses soient faites, tant dans nos écoles qu'avec les adultes, là où nous sommes conscients des difficultés que l'apprentissage entraîne.

Au Royaume-Uni, il existe un organisme qui s'appelle l'initiative sur l'apprentissage au XXI^e siècle. Il a examiné tout ce que nous avons appris sur l'apprentissage au cours des 60 dernières années et a découvert que nous n'avons presque rien appliqué de tout cela dans nos écoles. Nous faisons encore pratiquement la même chose que dans les années 1950 et 1960. Mon beau-père a 91 ans. À l'exception du latin, son bulletin scolaire contenait les mêmes matières que mes enfants.

Le problème, c'est que nous avons créé une situation où beaucoup de gens ont fait partie du système et ne sont pas prêts pour les innombrables possibilités qui s'offrent à eux. D'autres gens parmi nous, parce que leur hémisphère gauche est dominant, ont un système de traitement linéaire et logique qui leur dit: « tu es bon, tu peux obtenir un A; continue ». Ils renforcent leur confiance en eux, tandis que les autres enfants abandonnent. Ce message ne passe pas, parce que leur hémisphère droit domine. Ainsi, cela montre toute la disparité dans notre société, car il y a ceux qui sont capables de se préparer et de réussir et ceux qui subissent les conséquences d'être mis à l'écart, de ne pas être motivés et de ne pas avoir la confiance en eux nécessaire pour aller jusqu'au bout.

Le président: Monsieur Rabbior, l'interprète nous dit que vous parlez un peu vite. Je suis désolé. C'est très bien, mais nous vous demanderions peut-être de ralentir un peu.

M. Gary Rabbior: Je sais. Je voulais seulement m'assurer que je ne prenais pas plus de temps. Je vais ralentir.

D'accord... En fait, je pourrais vous raconter autre chose à ce sujet, mais je ne le ferai pas.

Il y a aussi une autre citation: rien n'est plus dangereux qu'une idée si c'est la seule qu'on a. Je serais inquiet si nous avions des leaders qui chercheraient des solutions faciles, qui penseraient qu'il existe des solutions faciles, qui ne saisiraient pas la complexité de l'enjeu et qui ne chercheraient pas, parmi des organismes comme ceux ici et d'autres au pays, les différentes idées que nous pourrions devoir mettre en commun pour trouver ce qui fonctionne vraiment.

Ce sera difficile. Il sera difficile pour nous de changer notre façon de faire, non seulement en éducation financière, mais en éducation. Toutefois, je pense que nous avons une occasion extraordinaire, et que par le leadership, si on n'essaie pas de faire, mais plutôt d'aider à ce que les choses se fassent... C'est, à mon avis, ce dont nous avons vraiment besoin à l'échelle nationale — communiquer, être un collaborateur, être un catalyseur de changement, exploiter les synergies, puiser dans la créativité et l'expérience, comprendre pourquoi les choses n'ont pas fonctionné, trouver ce que nous devons savoir, générer cette recherche, et être le chef de file qui met à profit le talent que le pays possède pour faire une différence dans ce domaine d'apprentissage et être un chef de file mondial.

Merci.

• (1545)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rabbior.

Nous entendrons maintenant le représentant de Jeunes entreprises Canada.

Monsieur Ashworth, allez-y, s'il vous plaît.

M. Stephen Ashworth (président, directeur général intérimaire, Jeunes entreprises Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Merci également aux membres du Comité permanent des finances. L'organisme Jeunes entreprises Canada est très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour discuter d'une question très importante pour lui: la littératie financière. Avant de parler du projet de loi C-28, j'aimerais vous donner un bref aperçu de Jeunes entreprises et vous expliquer pourquoi la littératie financière est si importante pour nous.

Jeunes entreprises est un organisme à caractère éducatif et sans but lucratif qui se consacre à inspirer et à préparer les jeunes à la réussite. Nos programmes éducatifs sur la littératie financière, l'employabilité et l'entrepreneuriat sont offerts gratuitement aux écoles primaires, intermédiaires et secondaires partout au pays — dans chaque province.

Chaque jour, nous avons l'occasion de voir les répercussions positives qu'ont l'éducation financière et Jeunes entreprises sur les jeunes. Au Canada, Jeunes entreprises fournit ses services à plus de 226 000 élèves dans 9 472 classes. Cela représente plus de 232 000 heures de formation par année donnée par plus de 13 500 mentors dévoués dans plus de 400 collectivités. Depuis 1955, plus de 4 millions d'élèves ont participé aux programmes de notre organisme.

Jeunes entreprises est conscient de la nécessité et de l'importance de l'appui à l'éducation financière dans nos écoles. Notre organisme est une ressource à laquelle les gens du milieu de l'enseignement font confiance. Pendant plus de 55 ans, Jeunes entreprises a établi des liens avec des enseignants et des écoles, qui nous invitent dans leurs classes pour faire en sorte que nos jeunes acquièrent les connaissances financières essentielles à leur réussite.

L'expérience d'apprentissage unique que nous offrons à nos participants est possible grâce à plus de 13 000 mentors bénévoles qui mettent en oeuvre nos programmes. Nos mentors offrent un apprentissage par l'expérience pour transmettre des connaissances financières concrètes aux élèves. En mettant en oeuvre des programmes éducatifs attrayants aux jeunes Canadiens, Jeunes entreprises aide à combler les besoins en matière d'éducation financière dans les écoles.

En nous basant sur une recherche de tiers menée par le Boston Consulting Group, nous savons que ces programmes ont des effets positifs sur les jeunes d'aujourd'hui en mettant en pratique la littératie

financière grâce à des programmes comme L'économie pour le succès, Bien plus que de l'argent et Entreprise étudiante, pour n'en nommer que quelques-uns. En fait, je vous incite à examiner ce rapport. Il montre ce que rapporte un investissement d'un dollar.

Nos anciens participants considèrent nos programmes comme la principale source qui leur a permis d'acquérir des connaissances financières sur le budget, la planification à long terme et l'investissement. En fait, plus de 75 p. 100 des jeunes qui ont participé aux programmes de Jeunes entreprises Canada croient qu'ils ont eu des répercussions importantes sur le développement de leurs aptitudes. Ils épargnent davantage, empruntent moins et se débrouillent mieux que le Canadien moyen sur le plan financier. Par conséquent, ils sont plus autonomes, deviennent un moins lourd fardeau pour le filet de sécurité sociale et assurent eux-mêmes leur retraite.

Jeunes entreprises joue un rôle important dans l'éducation financière, mais le fait est que nous jouons tous un rôle important dans l'amélioration de la littératie financière. Nul doute que permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances tôt dans leur vie est essentiel pour qu'ils aient du succès sur le plan financier durant toute leur vie. En transmettant des connaissances aux jeunes, nous les préparons à prendre des décisions financières éclairées et à faire des bons choix tout au long de leur vie. En leur fournissant des outils et des programmes qui mettent les concepts de la littératie financière en pratique, nous pouvons aider les jeunes à se servir des notions économiques de base dans leurs activités.

Nous appuyons fortement les efforts menés par le gouvernement fédéral pour améliorer la littératie financière. Les objectifs de Jeunes entreprises sont très semblables au mandat de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui consiste à sensibiliser les consommateurs et, au bout du compte, à améliorer la littératie financière.

Jeunes entreprises était ravi de participer aux consultations effectuées par le groupe de travail sur la littératie financière. Comme vous le savez, dans son rapport, il a clairement reconnu la nécessité d'agir pour améliorer la littératie financière et garantir la réussite du Canada.

De plus, le groupe de travail a montré à quel point les organismes à but non lucratif comme Jeunes entreprises, et ceux qui représentent mes autres collègues ici présents, peuvent jouer un rôle essentiel pour assurer la sécurité financière des Canadiens. Nous appuyons cette vision, et nous pensons qu'elle doit être reflétée dans le rôle de chef de file en matière de littératie financière que le projet de loi C-28 met de l'avant.

Jeunes entreprises appuie l'objectif du projet de loi C-28 de nommer un chef du développement de la littératie financière au sein de l'ACFC. Renforcer la littératie financière doit être une priorité pour l'ACFC, et des ressources appropriées doivent être fournies pour soutenir les initiatives importantes.

• (1550)

Jeunes entreprises est d'avis que le rôle du chef du développement de la littératie financière incitera la collaboration et la coordination pour la littératie financière partout au pays. La nomination d'un chef du développement de la littératie financière au sein de l'ACFC garantira que des efforts continus seront déployés et que des résultats mesurables seront obtenus dans l'amélioration de la littératie financière des Canadiens.

Jeunes entreprises est l'un des organismes qui travaillent à l'amélioration de la littératie financière. Nous croyons qu'il y a une grande occasion de soutenir et de poursuivre les efforts déployés partout au pays. Nous croyons que le chef du développement de la littératie financière doit appuyer le travail d'organismes nationaux qui ont déjà un réseau national bilingue. Appuyer le travail actuel assurera la cohérence et aidera à joindre les Canadiens. Jeunes entreprises croit fermement qu'un engagement important dans le cadre de ce nouveau rôle doit être de collaborer avec les organismes et les spécialistes de partout au pays pour faire en sorte que tous les Canadiens puissent profiter du travail déjà accompli. Jeunes entreprises voit une excellente occasion de collaborer avec le nouveau chef du développement de la littératie financière pour atteindre notre objectif commun de renforcer la littératie financière des Canadiens.

Nous sommes ravis de soutenir le projet de loi C-28, et Jeunes entreprises souhaite participer aux efforts déployés par le gouvernement fédéral afin d'encourager la littératie financière pour notre prochaine génération de chefs de file.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons maintenant entendre M. Fair. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Adam Fair (coordonnateur des projets, Centre canadien pour l'éducation financière, Développement social et d'innovation d'entreprises (DSIE)): Je tiens d'abord à vous remercier de me permettre de m'exprimer sur ce sujet important.

Il y a des citoyens et des organismes communautaires au Canada qui suivent cette étude avec beaucoup d'intérêt parce que l'éducation financière les passionne. J'aimerais aborder quelques éléments aujourd'hui. Je veux d'abord vous présenter DSIE et le Centre canadien pour l'éducation financière. Je voudrais ensuite vous dire pourquoi l'éducation financière est si importante à mon avis. Puis je vais aborder rapidement les principes qui devraient faire partie d'une stratégie nationale, selon nous, et vous donner une idée de la façon dont ces stratégies évoluent déjà dans la collectivité. Je tiens aussi à exprimer notre appui à la proposition que le nouveau chef fasse partie de l'ACFC.

Pour commencer, je vais décrire DSIE et le Centre canadien pour l'éducation financière. DSIE est un organisme national à but non lucratif qui a été fondé en 1986. Il offre des débouchés économiques aux Canadiens vivant dans la pauvreté grâce à des politiques et à des programmes novateurs. Selon notre vision de la société, chacun devrait avoir la chance d'améliorer son bien-être social et économique toute sa vie durant. Nous réalisons cet objectif grâce à l'innovation sociale, un concept qui permet de recenser les bonnes politiques sociales, de les évaluer dans la population et de les faire appliquer à grande échelle.

Depuis sa création, DSIE a déployé des programmes et des politiques à grande échelle qui ont eu une incidence importante au chapitre du travail autonome, de l'épargne, de l'enrichissement de l'actif et de l'éducation financière. Cependant, nous ne travaillons pas seuls. Tous les succès de DSIE sont le fruit de partenariats avec des organismes communautaires. Nous avons déjà 800 partenariats, et leur nombre continue d'augmenter.

DSIE s'investit dans l'éducation financière depuis ses débuts. En 2009, nous avons mis sur pied le Centre canadien pour l'éducation financière, qui collaborera avec divers partenaires de la collectivité afin d'accroître le niveau d'éducation financière de 230 000 Canadiens à faible revenu d'ici 2015. Au cours de ses deux premières années seulement, le Centre a formé plus de 1 500 employés de première

ligne dans plus de 500 organismes communautaires du pays, afin qu'ils puissent offrir des programmes d'éducation financière et aider leurs clients.

Pourquoi ce sujet nous tient-il tant à cœur? L'éducation financière compte dans la vie de tous les jours des gens plus que jamais auparavant. Les gens se trouvent devant des offres et des choix de plus en plus complexes, mais tout cela pose des difficultés et des risques aux néophytes. Les choix que les gens font aujourd'hui peuvent avoir des conséquences sur le reste de leur vie et, d'un point de vue collectif, sur toute l'économie.

Pendant le Mois de la littératie financière, nous comptons publier un document intitulé « The Case for Financial Literacy », qui s'appuie sur des faits pour montrer comment l'éducation financière peut contribuer à la réalisation d'autres politiques sociales, par exemple pour aider de nouveaux arrivants à s'établir au Canada, pour aider des Canadiens à se débrouiller dans les grandes transitions de leur vie, pour aider les familles à faible revenu à se prévaloir des prestations auxquelles elles ont droit, pour aider des familles à faible revenu à se trouver un meilleur logement.

Nous estimons essentiel de désigner un chef du développement de la littératie financière pour créer une stratégie nationale en matière de littératie financière. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont déjà pris des mesures en ce sens, donc nous sommes déjà en retard.

Je vais vous présenter quelques principes clés qu'il me semblerait essentiel d'intégrer à toute nouvelle stratégie nationale. Premièrement, la stratégie ne devrait pas remplacer la réglementation ni la protection des consommateurs. Le gouvernement va devoir trouver l'équilibre entre réglementation, éducation financière et protection des consommateurs. J'aime bien faire l'analogie avec les sports. Dans tout sport, il y a de bonnes règles. Il faut un arbitre pour les faire respecter. Il faut également que quelqu'un montre le jeu aux recrues. Il faut ensuite des entraîneurs pour accompagner les joueurs dans leur progression. C'est la même chose pour l'éducation financière.

Deuxièmement, il n'y a pas de solution unique pour tous. La stratégie devra être inclusive et facilement accessible aux Canadiens à faible revenu et vulnérables à toutes les phases de leur vie. On remarque sans cesse combien l'éducation financière doit être adaptée aux besoins particuliers de chacun pour être efficace. Les enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens à faible revenu, les nouveaux arrivants, les Autochtones et les jeunes sont très différents, et chaque groupe devrait être traité en fonction de ses besoins propres.

Il sera important d'accorder une attention particulière, dans la stratégie, à l'éducation financière des personnes vulnérables et à faible revenu pour les raisons suivantes. Il y a actuellement un manque d'information financière et de programmes d'éducation facilement accessibles qui ciblent les besoins uniques des personnes à faible revenu. Ces personnes n'ont pas les moyens de se payer des conseils financiers. Elles ont peu de marge de manœuvre pour faire des erreurs, alors que beaucoup d'entre nous peuvent apprendre par essais et erreurs. Elles doivent tirer beaucoup plus de chaque dollar. Soyons clairs, cela ne signifie pas qu'il y a un lien à faire entre un faible revenu et une faible littératie financière. En fait, il y a des preuves qui commencent à montrer le contraire.

Troisièmement, il sera essentiel d'aider les organismes communautaires à offrir de l'éducation financière si nous voulons que la stratégie soit durable et atteigne plus de personnes possible. Les innovations dans le domaine de la littératie financière viennent actuellement surtout des organismes communautaires. Ils ont été les premiers à mettre le doigt sur le problème et à intervenir activement pour y remédier depuis. L'infrastructure de nos organismes communautaires est un atout unique au Canada, sur lequel il faut miser pour augmenter la littératie financière de tous les Canadiens, particulièrement de ceux à faible revenu.

• (1555)

En partenariat avec l'ACFC et d'autres partenaires de la collectivité qui sont ici aujourd'hui, DSIE a commencé, comme il n'y a pas de chef du développement de la littératie financière, à prendre des mesures pour appliquer certaines recommandations du groupe de travail. Je vais d'ailleurs vous dire ce que nous avons réalisé jusqu'ici.

D'abord, le groupe de travail recommande que le gouvernement du Canada, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, accordent une aide financière au secteur bénévole afin de l'aider à offrir de l'information, des activités d'apprentissage et des conseils financiers aux Canadiens. Ces objectifs d'éducation et d'aide sont au cœur même des activités du Centre canadien pour l'éducation financière. Le problème, c'est que la plupart des organismes offrent ces services à temps perdu en ce moment. Le Centre canadien pour l'éducation financière n'arrive pas à répondre à la demande nationale, lui non plus, à cause d'un manque de ressources.

Le groupe recommande aussi d'intégrer l'éducation financière aux services d'orientation des immigrants. Depuis trois ans, Citoyenneté et Immigration Canada finance DSIE et le Centre canadien pour l'éducation financière, afin qu'ils mènent le projet d'éducation financière pour les nouveaux arrivants. C'est dans ce contexte que nous avons créé du contenu ciblé pour les immigrants et en avons fait l'essai en projet pilote. Nous voulons maintenant proposer de l'offrir à tous les organismes qui accueillent des immigrants au pays.

Nous travaillons également avec les Premières nations du Canada. Nous créons des outils et des ressources d'évaluation pour que les organismes communautaires puissent mesurer l'impact de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Enfin, j'aimerais vous dire pourquoi nous croyons que l'ACFC ferait un bon organisme pour accueillir le chef du développement de la littératie financière. En 2002, nous avons conclu que la littératie financière était une compétence de base dont tous les Canadiens avaient besoin, et nous avons offert à l'ACFC de collaborer avec elle à l'élaboration d'une stratégie nationale pour le Canada. Ce partenariat a donné lieu à des recherches ciblées et à deux grands événements nationaux et internationaux sur la littératie financière, en 2005 et en 2008.

Dans le mémoire que nous avons soumis au groupe de travail, nous avons souligné que le nouveau chef devrait faire partie d'un organisme gouvernemental existant ou d'un nouvel organisme. Il y a des pour et des contre aux deux options. Nous avons énoncé clairement que nous appuierions la décision du gouvernement, mais à notre avis, il serait logique que l'ACFC accueille le chef. La littératie financière fait partie du mandat de l'ACFC, et l'organisme collabore avec tous les secteurs dans le but commun d'améliorer la littératie financière des Canadiens. Son personnel est passionné, très renseigné et crédible sur le sujet. Il est également bien placé pour inviter les bons intervenants à la table de discussion pour esquisser

une stratégie qui mettra à contribution les autres ministères, les différents ordres de gouvernement, le secteur privé et des représentants de la collectivité. Tout cela sera essentiel à l'établissement d'une stratégie nationale.

Pour conclure, j'aimerais vous amener à réfléchir à certains éléments. Je vous encourage tous et toutes à adopter une vision élargie de la littératie financière et à voir l'urgence d'agir. La littératie financière ne se résume pas à savoir dresser un budget ou à connaître le taux d'intérêt sur sa carte de crédit. Il s'agit de donner aux Canadiens accès à des renseignements, à de l'éducation et à de l'aide de qualité en matière financière pendant toute leur vie, et ce, en temps opportun. C'est un complément à la réglementation et à la protection des consommateurs. Ce ne sont pas des concepts opposés.

L'intégration de l'éducation financière aux programmes scolaires va de soi, mais il faut rendre les messages encore plus clairs pendant toute la vie des gens, aux moments charnières de leur vie, quand ils doivent prendre des décisions importantes. Nous sommes en train de rassembler des preuves que la littératie financière peut contribuer au succès d'autres politiques sociales importantes, notamment pour aider les immigrants à s'établir ici, pour aider les nouveaux Canadiens à se débrouiller dans les transitions importantes de leur vie, pour aider les familles à faible revenu à se prévaloir des prestations auxquelles elles ont droit et pour aider les familles à faible revenu à se trouver un meilleur logement.

Il ne faut pas se leurrer, l'éducation financière ne donnera pas d'emploi à un nouvel arrivant. Elle ne paiera pas les études d'un jeune. En soi, elle n'aidera pas un jeune à faire la transition vers l'âge adulte. Ce n'est pas une recette miracle. Elle n'assurera pas la prospérité de notre économie ni ne mettra de terme à la pauvreté, mais il est difficile d'imaginer comment nous pourrions nous doter d'une économie forte et réduire la pauvreté si nous ne facilitons pas l'accès à des outils, à des activités d'apprentissage et à des renseignements financiers de qualité.

Je vous remercie.

• (1600)

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Les députés vont maintenant poser des questions. Nous allons commencer par M. Thibeault, pour cinq minutes.

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Merci, monsieur le président.

Messieurs, merci beaucoup de vos exposés. Je crois qu'au comité, nous vous levons tous notre chapeau pour l'excellent soutien que vous apportez aux gens pour améliorer la littératie financière et tout ce que ça comporte.

Concernant le chef du développement de la littératie financière, nous avons certaines préoccupations liées au projet de loi C-28.

Monsieur Rabbior, vous avez parlé de l'importance du leadership. Nous en discutons aussi et nous émettons certaines préoccupations. Nous soutenons bien sûr la motion présentée en Chambre par notre président, parce que nous croyons que les recommandations du groupe de travail sur la littératie financière sont bonnes.

Il y a 30 recommandations. La première vise à nommer un chef du développement de la littératie financière, la deuxième à mettre sur pied un conseil consultatif, etc. Ce sont toutes d'excellentes recommandations. Cependant, le projet de loi C-28 ne contient qu'une recommandation et ne présente ni directive ni cadre sur ce qu'il faut examiner en vue de créer un poste de chef pour appuyer tout l'excellent travail que vous faites et qui se fait partout au pays.

Mes propos vont-ils dans le même sens que ce que vous dites sur l'importance du leadership, sur le fait qu'il n'y a pas de solution facile et sur les pistes que le conseil consultatif peut fournir?

M. Gary Rabbior: Oui. Je pense que l'ACFC conçoit présentement une stratégie pour travailler avec le chef lorsqu'il sera en poste. Je ne sais pas si les organisations ont été consultées en ce qui a trait à l'élaboration de la stratégie.

J'insiste pour dire qu'un leadership efficace au niveau national doit inclure tous les intervenants et travailler en collaboration. Nous n'avons pas besoin d'orientation, mais d'un catalyseur pour collaborer. De plus, nous n'avons pas besoin de concurrence, mais d'une personne qui va travailler avec nous. Il nous faut un leadership inclusif qui tire profit de l'expertise et des dizaines d'années d'expérience des acteurs.

Le projet de loi porte d'abord sur le chef, une première mesure importante. Nous soutenons le groupe de travail. Nous avons fait de la recherche pour lui, et je crois que ses recommandations sont valables. C'est un début, mais je pense que les gens du milieu sont d'accord pour dire que la question progresse lentement. Le groupe de travail a présenté son rapport il y a près d'un an et demi. Nous voudrions que les choses évoluent plus vite, parce nous étions sur une lancée. Étant donné qu'il s'agissait d'une priorité, de nouveaux partenaires se sont intéressés à la question.

Nous craignons de perdre le rythme si nous n'arrivons pas à redynamiser le processus, parce que le fédéral joue un rôle clé concernant la mesure, l'attention qu'on y porte à l'échelle nationale et le soutien offert à toutes les organisations. Je pense que, si c'est une première mesure, que d'autres sont prises et que nous pouvons nous impliquer davantage dans l'élaboration d'une véritable stratégie de leadership, les organisations représentées ici veulent participer activement.

M. Glenn Thibeault: Très bien, merci.

Il me reste un peu moins de deux minutes. Inutile de s'inquiéter, car votre débit était excellent, mais puisqu'il me reste deux minutes, j'aimerais que alliez un peu plus vite.

Des voix: Oh, oh!

M. Gary Rabbior: Je suis le cauchemar des interprètes.

M. Glenn Thibeault: Nous pensons qu'il faut émettre des directives liées aux premières mesures. N'êtes-vous pas d'accord pour dire que nous devrions au moins présenter certaines directives pour assurer la collaboration, la participation et le suivi des recommandations? Le projet de loi ne stipule pas que le chef doit s'occuper de telles questions.

Cette mesure législative demeure très ambiguë et ne prévoit que la création du poste. Nous parlons maintenant d'une description de travail très dispendieuse dont le cadre fait défaut. Le projet de loi ne contient même pas de définition de la littératie financière.

M. Gary Rabbior: Je pense que l'attribution des responsabilités au chef importe moins que ce que cette personne doit être. Si le chef est compétent, il prendra la plupart des mesures que nous souhaitons. Même si on précise le travail qui doit être fait, rien n'est garanti si on choisit la mauvaise personne.

Vous pourriez établir des directives et des orientations, mais si le chef est ouvert, s'il consulte les intéressés et les amène à participer, il va rapidement dégager les facteurs clés de la vision et du leadership.

En éducation, nous disons toujours que la méthode prime, parce que ce qu'on fait importe peu si la méthode entraîne des désavantages, si elle ne suscite pas la participation et si elle n'accroît

pas la réceptivité. Si le chef doit remplir certaines tâches mais qu'il est incompetent, le problème n'est pas réglé. Je pense que nous serions tous ravis de travailler avec la personne qui pourra assumer ses fonctions au niveau national.

• (1605)

Le président: Merci.

Merci, monsieur Thibeault.

Madame McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins. Vous faites de l'excellent travail partout au pays. Je pense que les défis seraient bien plus nombreux... Si j'ai bien compris, vous faisiez tous partie du groupe de travail qui a présenté ces recommandations. Vous avez tous indiqué y avoir participé.

Je dois dire que je suis très déçue que le NPD n'appuie pas le projet de loi, parce que votre première recommandation visait à nommer un chef pour mettre en oeuvre les recommandations. On prétend que c'est une description de travail... Un poste prévu par la loi, c'est très différent de l'agence qui réserve une partie de son budget pour améliorer la littératie financière.

Un témoin veut-il commenter l'importance d'inscrire ce poste dans la loi au lieu d'affecter une petite partie du budget de l'agence... ?

Le président: Qui veut commencer?

M. Gary Rabbior: Nous soutenons tout à fait la création du poste de chef, si c'est ce que vous voulez savoir. Beaucoup de travail se fait partout au pays, mais le Canada se définit par notre capacité de collaborer. Il faut établir une vision et un leadership à l'échelle nationale. Nous avons tous nos propres activités, mais nous devons collaborer de manière stratégique pour atteindre les objectifs nationaux que nous avons eu beaucoup de difficulté à établir récemment. Les politiciens peuvent sans doute trouver la méthode nécessaire, mais je pense que nous pouvons convenir des objectifs à atteindre en tant que pays. À mon avis, nous pouvons tous le faire ici. Il me paraît essentiel d'avoir un chef pour nous aider à y arriver et pour trouver un consensus sur les objectifs, sur la méthode et sur la façon dont chacun doit assumer ses responsabilités. C'est un rôle crucial que j'appuie complètement.

Mme Cathy McLeod: D'autres commentaires?

Monsieur Rogers.

M. Mack Rogers: Comme Gary, je dirais qu'il s'agit selon nous d'un rôle majeur, parce qu'il y a d'excellents praticiens en matière de littératie dans le Nord, dans l'Est ou dans le centre du Canada. Il nous faut un chef pour nous unir et pour orienter le très bon travail qui se fait. Les organisations qui composent le Groupe d'action sur la littératie financière effectuent ce genre de travail, mais il faut en faire plus. Nous devons tous mettre l'accent sur la littératie financière, et je pense que le projet de loi doit porter là-dessus pour favoriser la vision à long terme. Il est très important de s'investir dans le processus.

Mme Cathy McLeod: D'autres commentaires sur le rôle prévu dans la loi?

M. Stephen Ashworth: Comme Mack l'a mentionné, nous nous réunissons tous régulièrement dans le Groupe d'action sur la littératie financière. C'est notre façon de dire que six ONG peuvent collaborer et voir qu'il s'agit d'une importante occasion de coordonner les efforts.

Concernant le rôle prévu dans le projet de loi, c'est peut-être une question de définition. Pour moi, un chef en matière de finances, c'est un coordonnateur. Je pense que les chefs représentent les ressources qu'on possède sur le terrain. Mes confrères accomplissent de l'excellent travail. Personne n'a l'exclusivité, et nous collaborons pour aider non seulement les étudiants, mais aussi les adultes et les immigrants. Donc, nous appuyons totalement la création de ce poste, qui est nécessaire.

La demande est cinq fois plus importante que l'offre. Je vous encourage à dire qu'en plus de la nomination au poste, il faut examiner l'importance des besoins pour aider les Canadiens partout au pays. Nous devons peut-être nous occuper de la logistique et de la description de travail, mais il faut reconnaître les efforts coordonnés partout au pays depuis bien des années. Le chef ne doit pas prévoir des ressources qui se chevauchent et il doit comprendre l'importance de la collaboration avec les organisations. Je vous remercie de l'invitation à témoigner aujourd'hui. Je pense que c'est vraiment essentiel.

Merci.

• (1610)

Le président: Vous avez 10 secondes.

Mme Cathy McLeod: En résumé, on dirait que tous les témoins aujourd'hui sont très favorables au projet de loi C-28 et... faisant partie de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et l'inclure comment il était recommandé de le faire.

M. Gary Rabbior: Je serai très bref. J'y serais favorable, parce que je ne suis pas certain que l'ACFC fournit actuellement le leadership nécessaire, et je crois qu'un chef en son sein pourrait mettre davantage l'accent sur le type de direction nationale que nous aimerions voir.

Le président: Merci.

Monsieur Brison, s'il vous plaît.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci de votre présence.

Gary, votre organisme, la FCEE, collabore déjà avec les ministères provinciaux de l'Éducation, les joueurs du secteur des services financiers, dont les banques, ainsi que les fondations et les médias qui offrent tous des programmes pour améliorer la situation de la littératie financière. Étant donné votre présente infrastructure — et

vos efforts profitent d'un certain soutien de la part du gouvernement —, ne serait-ce pas plus logique de tout simplement hausser votre budget plutôt que de créer un nouveau bureau? Je suis simplement curieux.

M. Gary Rabbior: N'est-ce pas là une bonne idée? Je suis très tenté de vous donner raison, mais je resterai prudent. Notre financement nous provient exclusivement de projets. Notre entreprise fonctionne sur un modèle entrepreneurial. Nous devons relever des défis. Nous ne recevons en fait pas de financement continu. Je serai ravi que cela change et que le gouvernement nous soutienne financièrement, mais je suis le premier à reconnaître que la charge de travail est énorme et qu'il y a beaucoup d'éléments, et outre ce que chacun fait de son côté... Je veux une direction pour le pays. J'aimerais que nous ayons plus d'activités collectives en vue d'établir la direction pour ce que nous essayons de faire en tant que nation. Je suis favorable à ce que les gens avec une idée rassemblent et mobilisent les foules derrière une initiative à laquelle ils veulent tous collaborer.

Nous faisons chacun notre travail, et nous le faisons à notre manière. Nous le faisons bien, mais il n'en résulte pas un effet d'entraînement qui nous motive et nous permet de continuer et qui contribue au bien commun et aborde... Comme vous le savez, des gens font des choses pour d'autres personnes auxquels nous ne prêtons pas attention. Donc, même si je suis tenté de dire: « Oui, suivons cette voie », je suis tout de même très favorable à l'idée de prendre des mesures sur la scène nationale pour fournir une telle direction, si tout est bien fait. Si cela entre en concurrence avec ce que nous faisons, nous n'en avons pas besoin. Si cela soutient ce que nous faisons et nous aide à mieux le faire, je suis tout à fait d'accord.

L'hon. Scott Brison: J'imagine que c'est le conseil que vous pourriez donner au chef du développement de la littératie financière ou à ceux chargés d'écrire sa description de travail. Il est impératif d'éviter les chevauchements, la duplication, la redondance, le gaspillage, la confusion et un mandat obscur, étant donné que nous cherchons à créer une synergie et une meilleure coordination. Tout conseil que vous voulez nous donner sera utile. Ce n'est pas une question à laquelle vous pouvez répondre en deux ou trois minutes, mais vous savez peut-être comment éviter la duplication et travailler en synergie.

La majorité de ce dont vous avez parlé concerne l'éducation, et c'est en grande partie la compétence des provinces. Selon vous, à quel point faut-il que le gouvernement et les ministres fédéraux travaillent étroitement avec les gouvernements provinciaux en vue d'élaborer, notamment, un programme d'éducation — c'est bien entendu optionnel — pour les ministères provinciaux de l'Éducation? Serait-ce logique d'essayer d'établir un programme d'éducation sur la littératie financière qui sera en fin de compte optionnel, mais qui sera tout de même à la disposition des ministères de l'Éducation?

●(1615)

M. Stephen Ashworth: Jeunes entreprises et bien d'autres organismes sont actuellement présents dans plus d'une province. Jeunes entreprises a de tels rapports depuis plus de 58 ans. Dans l'exposé que nous avons fait devant le groupe de travail sur la littératie financière, j'ai dit souhaiter que l'accent soit mis sur les éléments communs, au lieu des aspects différents. Nous connaissons très bien le CMEC, soit le Conseil des ministres de l'Éducation. C'est avec le plus grand respect que je vous dis que c'est un exemple que nous n'encourageons pas.

Nous avons des liens dans les provinces, et je ne parle pas seulement de Jeunes entreprises, mais aussi d'autres ONG. Je crois aussi fermement qu'étant donné que c'est une compétence provinciale, c'est absolument nécessaire de comprendre que bon nombre des difficultés ont été aplanies en ce qui concerne les organismes qui sont présents dans les provinces d'un océan à l'autre. Je crois que ce n'est pas un élément qu'il faut examiner de nouveau. Vous devez seulement en être conscients et discuter avec les ONG qui sont présentes partout au pays. Je crois que c'est important. Nous sommes présents dans 123 pays. Donc, ce n'est pas un défi de le faire partout au Canada.

L'hon. Scott Brison: Merci beaucoup. C'était utile.

Le président: Allez-y, Gary; soyez très bref. Vous avez 10 secondes.

M. Gary Rabbior: Nous avons collaboré avec les trois provinces de l'Ouest canadien sur cet aspect précis en vue de déterminer les connaissances, les compétences et les comportements qu'elles souhaitaient retrouver dans leur programme. Nous avons travaillé avec chaque province pour l'élaborer différemment, mais c'est déjà en place. Je crois qu'il y a des possibilités pour le gouvernement fédéral sur la scène provinciale.

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Van Kesteren, s'il vous plaît.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence. C'est une conversation très intéressante, et je suis très heureux de voir que vous allez participer à une chose très importante à nos yeux.

Par contre, je suis curieux. Nous avons eu une petite conversation tout juste avant de débiter. Je me rappelle que nous avons accueilli des banquiers au comité il y a un certain temps, et j'ai dit que les banques canadiennes allaient aussi bien, parce que nous avons, entre autres, une tradition de bonnes pratiques fondées sur les banques écossaises. Je prends le risque d'avoir des problèmes pour avoir tenu de tels propos; j'ai des origines néerlandaises. Je comprends donc ces choses.

J'aimerais que vous répondiez à une question. Quand le tout a-t-il débuté? Nous avons eu des ennuis, et je crois que c'était dans les années 1970. Quelque chose a changé dans nos valeurs et nos systèmes de valeurs.

Gary, je vous laisse nous éclairer à ce sujet. Quand l'idée que nous pouvons tout simplement emprunter, emprunter et emprunter encore, a-t-elle vu le jour? Nous mettons l'accent sur les gens, mais c'est aussi vrai pour les gouvernements. Quand cela a-t-il débuté? Selon vous, quand ce changement s'est-il produit?

M. Gary Rabbior: Je crois que vous avez raison. Les taux d'épargne ont atteint leur sommet au début des années 1980; ils

étaient tout juste au-dessus de 20 p. 100. Avant la crise, nous étions à 0 p. 100.

Donc, quelque chose s'est produit entre les années 1980 et les dernières années dans l'esprit des gens en ce qui concerne divers aspects: la façon de gérer leurs finances; l'accès au débit et au crédit et leur capacité de s'en occuper; les connaissances des gens à l'égard des options offertes, notamment la multiplication des cartes de crédit; les créances hypothécaires et les prêts sur la valeur nette d'une maison; et tout simplement la facilité et la capacité que les gens ont de s'endetter sous la pression de leur mode de vie.

Par exemple, on se rend compte que les jeunes qui quittent le nid familial n'ont plus l'impression qu'ils doivent attendre 15 ans pour vivre le mode de vie de leurs parents. Ils le vivent maintenant, et ils se tournent vers le débit et le crédit pour essayer d'y arriver. Les pressions exercées sur l'emprunt se sont tout simplement intensifiées au cours des dernières décennies. C'est rendu que les gens ont accès à l'emprunt, mais personne ne leur impose de limites ou, du moins, de limites raisonnables. Ils peuvent se placer eux-mêmes dans des situations difficiles. Il faut alors se demander comment s'en sortir. Normalement, on s'enfonçe lorsqu'on essaye de s'en sortir.

M. Dave Van Kesteren: Merci.

J'ai lu récemment qu'en ce qui concerne la dette et l'endettement, les personnes âgées de 50 à 60 ans sont le sujet de préoccupation majeur; ce qui est choquant, puisque c'est à ce moment de la vie que nous devrions avoir remboursé nos dettes et faire des économies.

Il s'agit d'un débat qui nous ramène presque à celui de l'oeuf ou la poule, qu'est-ce qui est arrivé en premier? Est-ce le gouvernement qui peut être à l'origine de ce processus ou la population en général?

La question qui se pose alors, et que j'adresse à tout le monde, est de déterminer dans quelle mesure est-il important pour les gouvernements de rembourser la dette. Nous, le gouvernement fédéral, avons pris l'engagement d'éliminer le déficit et de commencer à réduire la dette. Quelle importance accorde-t-on à cet engagement? Et combien est-il important de faire passer ce message aux Canadiens pour qu'il arrive jusqu'aux ménages moyens?

●(1620)

M. Gary Rabbior: La semaine dernière, j'ai présenté un exposé à un groupe de jeunes. Je leur ai dit qu'à ce jour, on estime que, sauf intervention de la génération actuelle, ils hériteront d'une dette de plus de 600 milliards de dollars.

Le fait est que le groupe dont vous parlez, les personnes âgées de 50 à 60 ans, la génération sandwich, est soumis à un stress croissant. Ces personnes doivent prendre soin de leurs parents — qui, parce qu'ils sont en bonne santé, vivent plus longtemps — et peinent à joindre les deux bouts pour s'occuper à la fois de leurs parents et payer des frais de scolarité plus élevés de leurs enfants.

Les gens de cette génération sont soumis à des pressions extraordinaires. On n'a pas su leur donner des espoirs raisonnables. Nous étions censés travailler trois jours par semaine. Nous étions censés prendre la retraite à 50 ans. Ce qui s'est produit, c'est que toutes leurs attentes et aspirations ont été anéanties, pourtant ils ont quand même tenté de les concrétiser. Ils se sont endettés pour pouvoir vivre dans des maisons qu'ils n'avaient pas les moyens de s'offrir. Ils ont emprunté de l'argent pour inscrire leurs enfants dans des établissements d'enseignement qu'ils ne pouvaient pas vraiment se payer — et ils sont même allés plus loin que cela — parce que c'était ainsi que les choses devaient se passer. En prenant soin de leurs parents et en ayant des enfants qui reviennent vivre à la maison, ils se rendent compte aujourd'hui qu'ils ne se sont pas bien préparés à leur retraite.

Si vous cherchez une génération sujette à l'anxiété et qui peine à joindre les deux bouts, c'est bien celle dont vous parlez. Et bien sûr, le gouvernement est confronté aux mêmes types de défis. Comment va-t-il répondre aux besoins de cette génération qui croissent en même temps que le niveau d'endettement et qui l'empêchent d'accomplir ce qu'il peut?

M. Dave Van Kesteren: Monsieur Fair, vouliez-vous dire quelque chose?

M. Adam Fair: Oui, je pourrais peut-être donner un peu plus d'informations sur le contexte et dire que c'est quelque chose que nous constatons tous les jours — la simple capacité de se payer ce que nous souhaitons tous avoir, de pouvoir envoyer nos enfants à l'école, d'acheter notre propre maison. Tout cela devient difficile à réaliser, mais nous essayons d'y arriver en nous endettant.

Ceux qui terminent leurs études se retrouvent avec des dettes de 50 000 ou 60 000 \$ et peu de chances de trouver un emploi décent qui leur permettrait de réduire ces dettes. Ils restent donc endettés et remettent à plus tard le remboursement de leurs dettes ainsi que le prêt hypothécaire pour l'achat de leur prochaine maison.

Je pense que c'est quelque chose de particulier à cette génération, mais il y a aussi le coût de la vie qui rend très difficile, pour beaucoup de gens, le paiement de toutes ces choses essentielles et c'est la raison pour laquelle ils s'endettent parce que c'est ainsi que nous procédons. Nous empruntons pour faire des études. Nous contractons un prêt hypothécaire. Nous demandons un prêt pour acheter une voiture. C'est devenu tout à fait normal maintenant. Et ces emprunts nous sont accessibles.

Le problème se pose aussi bien sur le plan de la capacité financière que sur celui du crédit. Je ferai valoir qu'il y a aussi un élément culturel.

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

La parole est à Mme Nash. Je vous en prie.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Merci.

Bonsoir à tous les témoins. Merci d'être parmi nous et merci pour votre travail.

Nous avons eu quelques discussions sur la littératie financière dans différents forums. Nous appuyons, bien évidemment, le groupe de travail et les 30 recommandations qu'il a formulées. Le président du comité, M. Rajotte, avait présenté une motion sur la littératie financière que nous avons soutenue.

Nous avons émis des critiques à l'encontre du projet de loi parce que s'il a retenu les premières recommandations concernant la création du poste de chef du développement de la littératie financière il a ignoré les autres recommandations énoncées dans le rapport. L'ACFC fait un travail remarquable et primé, notamment le travail

sur la littératie financière, mais ce qui nous préoccupe, c'est que le poste existera mais, comme mon collègue l'a indiqué plus tôt, sans paramètres ni mandat bien clair. Avec un mandat aussi ouvert, il peut être possible d'accomplir certaines choses, mais peut-être pas.

Il a été dit plus tôt que nous devrions inscrire ce poste dans la loi. Nous sommes en faveur d'une telle mesure, mais nous nous demandons si vous accepterez aussi qu'une autre recommandation, qui visait à inscrire le conseil consultatif dans la loi, serait aussi une bonne mesure pour assurer que ceux d'entre vous qui sont des experts en littératie financière puissent donner des orientations et fournir un soutien constant au chef quand il ou elle occupera le poste.

N'importe lequel d'entre vous peut répondre à cette question.

Le président: Monsieur Rogers, voulez-vous être le premier à y répondre?

M. Mack Rogers: Oui. Je comprends pourquoi vous posez cette question. Pouvoir d'un coup de baguette magique faire adopter toutes les recommandations du Groupe de travail serait fantastique.

Ce qu'il faut commencer par faire aujourd'hui, c'est mettre en place le leadership d'où découleront le conseil consultatif et tous les autres éléments. Nous allons être regroupés, en tant que pays, de groupes d'organisations, de conseillers potentiels du chef; c'est ainsi que se fera la centralisation. Par conséquent, l'établissement de l'ACFC et la création du poste de chef du développement de la littératie financière constituent, à notre avis, la première étape de la mise en oeuvre de toutes les recommandations formulées par le groupe de travail.

● (1625)

M. Gary Rabbior: J'ignore quelles stratégies se rattachent à tout cela. Est-il logique d'avoir un chef et un conseil consultatif qui feraient appel aux experts dans notre pays? Bien sûr. Faut-il que vous l'inscriviez dans la loi pour veiller à ce que ça se produise? Je ne sais pas.

Si vous choisissez un chef qui ne ferait pas appel aux experts, vous auriez fait alors le mauvais choix. Mais je ne sais pas si l'incertitude concernant les responsabilités attachées à un tel poste suffit pour inscrire dans la loi que c'est une obligation. Je pense que la première chose que ferait n'importe lequel d'entre nous qui occuperait ce poste serait de faire des appels téléphoniques pour mettre sur pied un conseil consultatif.

Donc, voici ce que je dis. Est-ce essentiel? Oui. Faut-il l'inscrire dans la loi? Je ne sais pas.

M. Stephen Ashworth: J'ai une petite observation. Je n'ai pas de détails sur les propositions que vous pourriez faire sur la composition du conseil consultatif. Ce qui est sûr, c'est que nous-mêmes — une organisation nationale et internationale — avons toujours eu des comités consultatifs.

Au sujet de ce que Gary a dit, ce qui est essentiel, à notre avis, et que nous souhaitons voir, c'est le commencement de la réalisation de quelque chose que nous jugeons primordiale pour les Canadiens. Nous voulons démystifier toute la nomenclature de la littératie financière et assurer que chaque Canadien la comprenne, que cette nomenclature lui soit accessible et qu'elle ne l'intimide pas. C'est la raison pour laquelle ces personnes — que ce soit les membres du conseil consultatif ou le chef — doivent comprendre certains de ces principes fondamentaux.

Nous parlons en connaissance de cause, à titre d'agents d'information fiables qui se situent entre l'éducateur — dans notre cas, le milieu des affaires — et les mentors qui transfèrent ce savoir aux étudiants partout au Canada. J'estime que la collaboration est absolument essentielle. Nous, les quatre organisations, comparaisons aujourd'hui parce que cette question nous tient vraiment à coeur. Je crois que le succès de l'approche que vous adopterez et de la personne que vous choisirez dépendra des rapports qu'elle entretiendra avec les organisations à l'extérieur de cette enceinte.

Jeunes entreprises n'a pas obtenu de financement de la part des gouvernements, pas au cours des 58 dernières années. Nous estimons qu'il faut un chef du développement de la littératie financière et c'est la raison pour laquelle nous comparissons en comité aujourd'hui. J'estime que cela se rattache à la question que vous avez posée.

Mme Peggy Nash: Je...

Le président: Vous en êtes déjà à cinq minutes, madame Nash.

Mme Peggy Nash: Oh, déjà cinq minutes? Mince alors!

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Nash.

Nous passons à M. Hoback, je vous en prie.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci monsieur le président.

Je remercie les témoins de s'être présentés cet après-midi. C'est une discussion vraiment intéressante. J'ai pris des notes sur certains points qui ont été soulevés.

Monsieur Fair, vous avez parlé des nouveaux arrivants et des communautés autochtones. Croyez-vous qu'il existe une certaine catégorie sociale qui a vraiment besoin de ce genre de littératie ou bien est-ce tous les groupes d'âges et des catégories sociales distinctes qui en ont besoin? Qu'en pensez-vous?

Je crois que je vais poser des questions à chacun des témoins et voir simplement...

M. Gary Rabbior: Il n'y a certainement pas de groupe précis ni de groupe prioritaire. C'est drôle, nous avons actuellement affaire avec une banque au sujet d'un projet et l'ironie du sort, c'est que les enfants des riches clients de cette banque n'ont pratiquement pas d'éducation financière. On ne leur apprend pas à faire la distinction entre besoins et envies. Leur attitude consiste essentiellement à faire ce que bon leur semble et lorsqu'ils quittent la maison de leurs parents pour vivre seuls ils s'endettent. Ils sont perdus. Ils n'ont eu aucune orientation.

Il y a assurément des personnes qui ont plus besoin de littératie financière que d'autres, certainement au sein des communautés autochtones. Les nouveaux arrivants doivent apprendre les rouages d'un nouveau système. Nous essayons tous d'aborder ces questions au niveau des collectivités. Il y a des priorités en matière de besoins. On pourrait avoir tendance à penser que certaines catégories sociales ont en plus besoin que d'autres.

Toutes les catégories sociales ont besoin de littératie financière. L'urgence peut être différente pour certaines catégories, mais je n'en exclurais aucune. Nous étions étonnés de voir que même les enfants de familles les plus riches ignorent beaucoup de choses à ce sujet. C'est la raison du transfert du savoir d'une génération à l'autre. Une génération fait les fondations, la suivante construit et la troisième génération détruit. Le même processus peut se produire avec l'argent. La première personne peut savoir comment s'y prendre, la deuxième pas autant et la troisième est vraiment en difficulté. Je ne

voudrais pas faire une liste de catégories et dire... mais, il y a certainement des domaines prioritaires.

M. Stephen Ashworth: Je vais le dire très rapidement. Aux quatre coins du pays, on considère que l'inclusion est l'élément clé et une occasion pour les étudiants qui ont besoin de littératie financière. Nous avons fait beaucoup de travail avec les Autochtones et les étudiants qui manquent de connaissances dans ce domaine.

Pour revenir aux propos de Gary, j'ai des discussions avec quelqu'un à propos de la santé mentale. Les personnes atteintes de troubles mentaux ont le droit et la possibilité d'obtenir aussi des services.

● (1630)

M. Adam Fair: Très rapidement — et j'ai un parti pris à cet égard —, les personnes qui ont des revenus moyens à élevés disposent d'un peu plus de ressources pour obtenir des conseils, pour retenir les services de conseillers. Les particuliers ont accès à davantage d'informations. Nous estimons que les collectivités vulnérables où vivent des gens à faible revenu manquent d'informations précises et adaptées à leurs besoins. Ce sont des collectivités dont font souvent partie les communautés autochtones et des nouveaux arrivants, mais il peut y avoir aussi des jeunes en institution et en voie de devenir des adultes. Il y a des domaines clés auxquels nous pouvons accorder la priorité.

M. Mack Rogers: Je vais être très rapide. Ce qui nous préoccupe principalement, c'est le faible niveau d'alphabétisation. Il s'agit de personnes qui ont énormément de difficulté à obtenir des renseignements sur la littératie financière. Même ceux d'entre nous qui détiennent des diplômes universitaires ont du mal à lire le verso de leur facture Visa, mais c'est encore plus difficile pour les personnes qui ont un faible niveau d'alphabétisation. C'est à ces personnes qu'il faut accorder la priorité.

M. Randy Hoback: Permettez-moi de poser ma prochaine question.

Un grand nombre d'entre vous parlent du même type de priorités, qu'il s'agisse des Autochtones ou des nouveaux arrivants. Pensez-vous que le chef du développement de la littératie financière puisse jouer un rôle de coordination pour assurer la meilleure synergie possible des efforts communs de vos organisations et mettre en place un programme national efficace? Est-ce un rôle que pourrait jouer le chef?

M. Adam Fair: Est-ce que le chef peut exploiter l'énergie collective de ces groupes? C'était votre question. Eh bien, absolument. Ça se produit déjà de plusieurs façons. Ça pourrait tout simplement les encourager à catalyser, exploiter ou ajouter des ressources ou de l'expertise aux énergies déjà en jeu pour accomplir ce travail. Nous consultons actuellement l'Association des agents financiers autochtones du Canada pour tenter d'élaborer une stratégie collective en matière de littératie financière pour les Premières nations dans tout le pays. Cette stratégie devra être adaptée aux différentes communautés, mais je pense que le chef du développement de la littératie financière contribuera certainement à donner des directives dans ce domaine.

M. Gary Rabbior: Je pense que le besoin d'effectuer des recherches offre une véritable occasion à la personne qui occupera ce poste. Nous ignorons beaucoup de choses et nous savons tous ce que nous ignorons. Le chef pourrait collaborer avec nous pour nous aider et nous sommes tous d'avis que cette collaboration est nécessaire, car, nombreux sont ceux qui parmi nous ont des besoins communs et certains d'entre nous ont des besoins uniques. Mais nous accueillerons favorablement un leadership qui nous aidera à apprendre les uns des autres et qui sera un catalyseur de ce genre de changement.

M. Randy Hoback: Je crois que je vais m'arrêter ici, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hoback.

[Français]

Monsieur Caron, vous avez la parole.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci beaucoup.

Merci à vous d'être venus nous rencontrer. Vous semblez être des gens très dédiés à la cause. Je n'ai habituellement pas recours à l'interprétation, mais je pense avoir trouvé en M. Rabbior quelqu'un qui puisse donner plus de fil à retordre aux interprètes que je ne peux leur en donner.

Comme opposition, évidemment, un de nos rôles est de soulever les éléments qui nous semblent être des faiblesses dans les projets de loi, afin de peut-être les considérer. L'un des éléments en tant que tel touchait la description de tâches du nouveau leader et le fait qu'il n'y avait aucune clause lui demandant d'être bilingue.

Étant donné qu'on présume que le chef aura du travail à faire au Québec ainsi que dans les communautés francophones hors Québec, est-ce que vous jugez que le nouveau leader devrait être bilingue pour pouvoir effectuer sa tâche de façon adéquate? Je pose la question aux quatre invités. Vous pouvez répondre par oui ou par non.

[Traduction]

M. Gary Rabbior: J'ai un parti pris en raison de... ou on pourrait penser que j'en ai un parce que je ne suis pas complètement bilingue. Mes enfants le sont. L'une de mes filles étudie en France actuellement.

Nous avons cinq membres du conseil au Québec. Nous sommes très actifs au Québec. Je dirige l'organisation et tout fonctionne très bien à cet égard.

Serait-ce préférable? Je dirais que oui. Est-ce obligatoire? Je ne sais pas. Nous collaborons avec tellement de gens qui nous appuient au Québec. Je crois que l'on pourrait trouver un moyen de le faire.

Même si mon instinct me dit que les gens souhaiteraient cela, je ne suis pas sûr que j'insisterais pour que ce soit le cas, car il s'agit d'un domaine unique dans lequel il y a peu de spécialistes. Je pense qu'il est important d'avoir la personne qui convient.

Si la bonne personne n'était pas bilingue — qu'elle soit unilingue francophone ou anglophone —, mais qu'elle était la personne qui convient, celle qui pourrait former une bonne équipe et bien travailler avec les gens, personnellement, c'est ce qui m'importerait avant tout. Il n'y a pas beaucoup de gens compétents dans ce domaine qui pourraient faire preuve du leadership que nous recherchons tous, selon moi.

[Français]

M. Guy Caron: Merci.

Je vais passer à une autre question, qui concerne une autre faiblesse. Je me réfère à une lettre qui a été préparée et envoyée par l'Association du Barreau canadien, qui souligne quelques-unes des faiblesses du projet de loi C-28 que nous avons également soulignées. L'une d'entre elles me semble particulièrement intéressante. Je vais la lire rapidement:

[...] les activités du chef de développement de la littérature sont d'une portée plus large que celles du commissaire, ou d'une portée différente. Si ces activités ne visent pas les activités et les communications des institutions financières, nous croyons que celles-ci ne devraient pas avoir à verser des cotisations. En outre, le financement de la réglementation des activités des institutions financières par les institutions financières elles-mêmes ne prédispose pas à une approche indépendante et objective.

Dans ma question au ministre, lorsqu'il a comparu lundi, j'ai mentionné qu'il risquait d'y avoir une certaine confusion par rapport au rôle des institutions financières, qu'on cherchait peut-être à former de bons consommateurs pour les institutions financières et les banques. Ne pensez-vous pas qu'il y aurait une espèce de conflit d'intérêts ou une espèce de contradiction à demander des cotisations aux institutions financières pour le genre de formation ou de mandat qui serait confié au leader?

• (1635)

[Traduction]

M. Stephen Ashworth: J'espère pouvoir répondre à votre question adéquatement. J'aimerais simplement mentionner que Jeunes entreprises reçoit actuellement du financement des banques, et nous estimons qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts à cet égard; j'essaie donc d'offrir un modèle qui reflète cela actuellement. Même si la situation serait très différente pour le chef du développement, je pense que cela devrait de toute évidence être inscrit dans la loi. C'est manifestement une préoccupation, mais personnellement, je ne crois pas que ce soit un problème pour l'instant.

[Français]

M. Guy Caron: On mentionne souvent la dette. Mon collègue, M. Van Kesteren, parlait des éléments qui provoquaient la dette ou qui incitaient à avoir une plus grande dette. Un des éléments en tant que tel est l'accès plus facile au crédit, en particulier aux cartes de crédit. Il y a même des institutions financières qui sont en partie responsables de la plus grande diffusion des cartes de crédit, donc d'une plus grande facilité à contracter une dette. Elles sont également responsables, du moins du point de vue financier par l'entremise de ces cotisations, des programmes ou du mandat du leader. Alors, il y a toute une contradiction. Est-ce que vous n'en voyez pas une ici, dans ce qui est proposé dans le projet de loi?

[Traduction]

Le président: Une réponse brève, s'il vous plaît, en 30 secondes. Qui aimerait répondre?

M. Gary Rabbior: Je vais répondre très brièvement. De notre côté, nous travaillons avec toutes les institutions financières. La plupart d'entre elles savent qu'elles ne savent pas comment faire ce que nous faisons. Vous pourriez faire valoir qu'elles ont un intérêt personnel à se servir de cela, mais je pense qu'à long terme et selon une vision élargie de ce qu'elles peuvent mettre en oeuvre, elles ne cherchent pas à le faire pour en tirer profit. On reconnaît que lorsque les gens gèrent mieux leur situation financière, tout le monde s'en trouve mieux, y compris les institutions financières. Nous savons qu'elles sont tout à fait ouvertes à ce que nous voulons faire.

Le président: Merci.

C'est au tour de M. Jean, s'il vous plaît.

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je dois vous dire que j'ai une affinité spéciale avec Jeunes entreprises. J'ai enseigné à Fort McMurray durant cinq ans. Ce fut une expérience très enrichissante, et à divers points de vue. L'une de mes classes était composée de jeunes défavorisés dont la grande majorité étaient autochtones, et c'était très valorisant de leur parler et de les former. Pour tout dire, j'ai trouvé qu'ils étaient beaucoup plus pragmatiques à certains égards. Je tiens à vous féliciter, vous et votre groupe. Vous faites de l'excellent travail partout au pays.

Je m'intéresse aux progrès que notre gouvernement a réalisés jusqu'ici. Je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire que jusqu'à maintenant, pour ce qui est de notre objectif principal, le rapport du groupe de travail sur la littératie financière et le processus de consultation sont satisfaisants, n'est-ce pas?

Malheureusement, les microphones ne vous entendent pas hocher la tête.

Des voix: Oui.

M. Brian Jean: Oui? Merci.

Il y a aussi le fait que la littératie financière est probablement la chose la plus importante pour laquelle notre gouvernement peut former les gens au Canada — pour qu'ils s'occupent de leurs finances personnelles. Êtes-vous également de cet avis?

M. Stephen Ashworth: Oui.

M. Brian Jean: De plus, si le gouvernement se trompe, cela aura probablement énormément de répercussions sur eux et sur leur vie personnelle.

M. Stephen Ashworth: Oui.

M. Brian Jean: Tout à fait. Cela ne veut pas dire que les gouvernements font des erreurs, mais c'est très important que le gouvernement prenne les bonnes décisions, mène les consultations appropriées et présente une procédure étape par étape pour s'assurer que c'est la bonne, que les Canadiens la comprennent et qu'ils sont en mesure d'y avoir recours. Êtes-vous d'accord?

M. Stephen Ashworth: Oui.

M. Brian Jean: D'accord. Et ne diriez-vous pas que c'est essentiellement ce que nous faisons?

M. Stephen Ashworth: Oui.

M. Brian Jean: Merci.

Ma prochaine question concerne le problème avec les provinces.

Je sais que vous avez parlé de certains de vos livres, Gary, si vous me permettez de vous appeler ainsi, et vous nous avez fourni les titres. Je crois que vous avez parlé de 300 000 copies. Envisagez-vous une certaine forme de leadership de la part du gouvernement fédéral? Évidemment, la plupart de ces questions relèvent des provinces. Selon vous, comment pouvons-nous vous aider à encourager les provinces à utiliser ces livres? Sont-ils protégés par le droit d'auteur? Peut-on les utiliser librement, gratuitement?

•(1640)

M. Gary Rabbior: C'est entièrement gratuit et libre. Nous sommes une organisation nationale, et nous...

Je vais vous donner un exemple, car cela a commencé par le Manitoba. Nous faisons tout le travail pour le Manitoba, qui a le dernier mot. Nous travaillons avec un groupe d'intervenants à déterminer ce qui fera partie du programme d'enseignement. Nous

travaillons avec les gens du programme à déterminer où il sera intégré. Nous élaborons les plans de cours à utiliser pour l'intégration. Nous offrons la formation aux enseignants pour la mise en oeuvre dans les écoles. Nous faisons tout cela en collaboration avec le Manitoba. Nous le faisons maintenant avec la Saskatchewan. Et nous sommes sur le point de signer une entente avec l'Alberta.

Les provinces n'ont pas l'expertise dans ce domaine. Elles nous accueillent en tant qu'organisation nationale qui a le savoir-faire et des contacts avec d'autres organisations, parce que nous mettons à profit toutes ces ressources. Si le gouvernement fédéral travaillait en collaboration avec des organisations comme la nôtre, il constaterait que les provinces sont très ouvertes pour ce qui est de la manière dont on peut les aider à améliorer leur façon de faire.

Il pourrait notamment y avoir des améliorations dans les écoles qui manquent de biens d'équipement, des nouvelles technologies nécessaires pour faire entrer les nouvelles méthodes d'apprentissage dans les écoles. Elles n'en ont pas les moyens et elles en souffrent. Nous pouvons faire des choses phénoménales pour les écoles si elles ont les biens d'équipement nécessaires pour chaque classe.

S'il y avait une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces sur la façon d'installer un ordinateur portable et un projecteur ACL dans chaque salle de classe, afin que des leçons soient offertes sur Internet par la crème de la crème, vous pourriez transformer les choses.

Je pense qu'il y a des possibilités extraordinaires et que les provinces sont prêtes.

M. Brian Jean: Selon vous, y a-t-il un rôle de leadership de nature autre que financier à jouer? De toute évidence, nous pourrions le faire par du financement, mais il s'agit d'un enjeu provincial. Cela relève des provinces. Elles ont le dernier mot. C'est toujours le même contribuable qui paie, et au bout du compte, tout le monde veut davantage d'argent pour tout, partout au pays.

Y a-t-il un moyen pour le gouvernement fédéral de jouer un rôle de nature autre que financière auprès des provinces?

M. Gary Rabbior: Oui. Nous développons des ressources, avec le financement du gouvernement fédéral, que nous plaçons librement dans les écoles. Rien n'empêche la fourniture de ressources. Pourvu qu'on puisse les examiner et s'assurer qu'elles sont efficaces pour ce qu'on tente de faire, c'est-à-dire présenter du matériel pédagogique, des leçons et de la formation, on peut choisir de les utiliser. Si c'est du bon matériel, on l'utilisera. Il n'est pas nécessaire de l'imposer. Vous n'avez pas besoin de dire que vous le faites pour eux. Vous le faites, et si ça fonctionne, ça fonctionne.

M. Brian Jean: J'aimerais seulement dire, en terminant, que j'approuve ce que vous avez dit à propos de « maximiser la rectitude ». J'essaie de maximiser la droite depuis longtemps...

Des voix: Oh, oh!

M. Brian Jean:... et nous allons continuer.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Jean.

[Français]

Monsieur Mai, vous avez la parole.

M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie encore une fois, messieurs, de comparaître aujourd'hui.

À cet égard, le manque de profondeur est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes un peu réticents face à ce projet de loi. Mme Nash l'a soulevé également. L'Association du Barreau canadien, dans sa lettre datée du 14 septembre portant précisément sur le projet de loi C-28, dit entre autres ceci: « Il n'a pas été établi clairement si le chef du développement de la littératie financière remplira le rôle de chef national recommandé par le Groupe de travail sur la littératie financière. »

On avait également posé des questions au ministre d'État aux Finances à propos des recommandations qui avaient été faites par le groupe de travail, d'une part, et de ce qu'on retrouve dans le projet de loi, d'autre part. Ce qu'on constatait, c'était que le leader avait la possibilité ou le choix de suivre ces recommandations, mais ce n'était pas vraiment écrit.

Par ailleurs, l'Association du Barreau canadien souligne que le projet de loi manque de précision. Elle disait ceci: « [...] il est difficile de voir comment les activités du chef du développement de la littératie financière seront évaluées. Des termes trop généraux peuvent mener à une action dispersée. »

Je suis certain que vous avez pris connaissance de la recommandation 2, qui parlait d'un conseil consultatif qui permettrait justement d'avoir une plus grande approche.

Je pense que vous avez dit, monsieur Rabbior, qu'on avait ce rapport depuis longtemps. Cela a pris beaucoup de temps avant qu'on en arrive à une première étape. Nous avons indiqué notre volonté en appuyant fortement la motion proposée par M. Rajotte, car nous pensons que c'est très important en matière de littératie financière. Ce que nous voulons, c'est avoir un système qui soit applicable et qui fonctionne rapidement pour vraiment s'attaquer au problème.

Pouvez-vous nous parler de la façon de juger ou d'évaluer le rôle du leader? Quelle serait la façon de le faire? La recommandation 2 était-elle une bonne recommandation à cet égard? Voulez-vous que je vous lise la recommandation?

• (1645)

[Traduction]

M. Gary Rabbior: Si la question concerne en particulier... si vous êtes préoccupé par la responsabilité et le mandat du chef du développement, et la façon d'évaluer s'il a accompli les fonctions et dans quelle mesure, je dirais qu'il y a deux éléments à considérer. D'abord, j'évaluerai les résultats obtenus par le chef du développement en fonction de la rétroaction obtenue des organisations qui oeuvrent dans le domaine, qui pourraient probablement déterminer s'il fait preuve du leadership auquel nous aspirons.

Je ferais cependant une mise en garde — et cela dépasse bien des limites d'évaluation —, et c'est que nous faisons fausse route pour ce qui est de l'évaluation ces temps-ci. Si ce n'est pas mesurable, ce n'est pas financé. Si c'est mesurable, c'est financé. Il y a des choses qui sont financées et qui ne devraient pas l'être, car on peut fournir des chiffres, et il y a des choses tout à fait sensées qui n'obtiennent pas de financement parce qu'on ne peut fournir de chiffres.

Sur le plan du comportement humain, en littératie financière, notre but est de modifier le comportement des Canadiens dans l'avenir.

Nous ne pourrions pas leur faire passer un test la semaine prochaine pour vérifier si nous faisons des progrès dans ce domaine. L'évaluation de ce que le chef du développement accomplira visera davantage à savoir si on s'entend en général pour dire que nous nous dirigeons dans la bonne direction.

Je craindrais d'imposer des résultats mesurables à un chef du développement et de lui dire que nous allons le tenir responsable de ces chiffres, car ce que nous tentons de faire, à bien des égards, ne peut être mesuré efficacement.

M. Hoang Mai: Je ne parlais pas vraiment de l'évaluation du chef du développement, mais plutôt de la consultation, du fait de réunir tout le monde et de s'assurer que des gens de partout discutent de la stratégie nationale en matière de littératie financière, et qu'elle ne sera pas seulement axée sur un secteur ou une industrie. C'était davantage le sens de ma question.

Rapidement, l'un de vous aurait-il une définition de littératie financière? J'aimerais simplement savoir quelle différence...

M. Stephen Ashworth: Puis-je faire une suggestion, puisqu'il ne reste qu'une minute? J'ai lu le compte rendu et tout cela. Je crois qu'il est dangereux de s'engager dans cette voie, car on détourne l'attention de ce que cela signifie pour les divers groupes d'âge. Nous pourrions tous donner une définition d'un choix judicieux de carrière. Il s'agit de bien comprendre le niveau d'endettement et tout cela. Il est plus important de l'expliquer en termes simples à tous les Canadiens. Voilà pourquoi, quand j'entends des gens parler de littératie financière... le chef du développement doit s'assurer que cela fera désormais partie du langage courant — probablement sans utiliser cette nomenclature. On peut passer beaucoup de temps là-dessus et ne pas accomplir grand-chose. C'est mon opinion.

M. Gary Rabbior: Dans les écoles, par exemple, il y a 10 pages qui couvrent trois niveaux d'apprentissage: l'école élémentaire, l'école intermédiaire et l'école secondaire. Les domaines de connaissances, les compétences et les comportements qui constituent, selon nous, la littératie financière sont définis progressivement durant ces années. Je suis d'avis qu'il faut avoir une idée de ce qu'on essaie de faire. L'Ontario, par exemple, a exigé que l'éducation financière soit intégrée au programme d'éducation. Quant à savoir qui fait quoi, comment et où, on ne dit rien là-dessus. On ne fait rien sur ce plan.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Armstrong.

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): J'ai bien aimé cette observation. Je vais enchaîner là-dessus, mais je voudrais d'abord y aller d'un court préambule.

J'occupe un rôle de remplaçant dans le comité, mais j'ai 18 ans d'expérience en tant qu'éducateur — à titre d'enseignant, de directeur d'école et de professeur d'université. J'ai enseigné aux trois niveaux, de la quatrième année jusqu'aux études postdoctorales. Alors, je connais un peu les limites des programmes d'éducation.

Cette année, des milliers d'étudiants auront entamé leur première année d'université. Dès qu'ils mettent le pied sur un campus, je suis sûr qu'une de leurs premières expériences, c'est de voir une banque leur mettre une carte de crédit entre les mains.

Êtes-vous d'accord pour dire que c'est ce qui se passe quand on commence l'université?

M. Gary Rabbior: Cela peut même se produire avant l'université.

M. Scott Armstrong: En effet. Selon moi, il est évident que nous devons intervenir dans les écoles publiques pour nous assurer que les étudiants sont préparés à une telle éventualité — c'est-à-dire à la tentative des banques de les faire entrer dans le système des cartes de crédit.

Bien entendu, si nous devons intervenir dans le système scolaire public, le chef du développement de la littératie financière aura pour rôle de collaborer avec les provinces et d'essayer de s'assurer que nous mettons en oeuvre une sorte de programme d'éducation.

Au cours de ma carrière de directeur d'école, j'ai mis en oeuvre beaucoup de programmes d'éducation, et cela revient à ce que vous disiez, monsieur Rabbior. Je me suis occupé de programmes sur toutes sortes de sujets: comment se faire des amis, collaborer, lire, écrire, taper et envoyer des messages texte, s'habiller convenablement, manger santé, faire de l'exercice physique et penser de façon critique; apprendre l'arithmétique élémentaire, l'histoire, la géographie, une langue seconde ou l'anglais; il y avait aussi l'art oratoire, l'estime de soi, l'autodiscipline, l'apprentissage coopératif, l'initiation musicale, la lutte contre l'intimidation, le respect des opinions d'autrui, les mesures à prendre pour éviter les gangs de rue et la criminalité, le respect de l'environnement et la tolérance religieuse.

Le système scolaire est inondé par toutes sortes de groupes qui essaient d'y injecter des programmes à n'en plus finir. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles, en Ontario, on ne sait pas quel contenu enseigner, dans quel contexte et à quel moment.

Pour obtenir de bons résultats — et je crois que c'est très important —, il va falloir faire de cette question une priorité. À mon avis, ce rôle revient au chef.

Lorsque j'étais directeur d'école, pour simplifier le tout, j'avais dit à mon personnel du primaire: « Je veux que vous vous concentriez sur une chose. Assurez-vous, d'abord et avant tout, que nos élèves sachent lire. » Bien entendu, je parlais de l'alphabétisation, de la capacité de lire; en somme, si on peut lire, on peut tout apprendre, en tout temps. Selon moi, la capacité de lire est un tout nouveau droit de la personne. J'en suis vraiment convaincu.

Cela revient à ce que vous disiez, monsieur Rogers. Vous avez dit qu'un tel programme viserait principalement les nouveaux arrivants, les collectivités des Premières nations, les jeunes pris en garde et les gens à faible revenu. Or, ceux qui font partie de ces groupes sont, déjà en partant, peu alphabétisés. S'ils ne savent pas lire, ils auront beaucoup de mal à acquérir des connaissances en matière financière plus tard.

Si je devais retourner à ma fonction de directeur d'école, après avoir été un député, après avoir vécu la récession que nous venons de connaître et après avoir vu les difficultés financières auxquelles sont confrontés les gens, je pense que je dirais à mes enseignants de se concentrer non seulement sur l'alphabétisation, mais aussi sur la littératie financière. J'en ferai une priorité dans mon école, avant toutes les autres activités.

N'empêche que cette stratégie sera difficile à mettre en oeuvre dans les écoles, dans les programmes d'éducation, à cause de toutes les activités concurrentes. Il faudra donc une force motrice.

D'après vous, le chef devrait-il avoir pour rôle, entre autres, de devenir une force motrice dans l'ensemble du pays, c'est-à-dire de collaborer avec les provinces afin de rendre la mise en oeuvre du

programme une priorité? Je vais commencer par M. Rabbior, puis je passerai aux autres témoins.

• (1650)

M. Gary Rabbior: Je ne parlerais pas de force motrice, mais d'orientation. Pour revenir aux exemples de programmes que vous avez énumérés et que vous avez enseignés à l'école, je pourrais probablement les assortir d'un plan de leçon sur les finances.

Pour l'instant, nous ne plaçons pas de nouveaux objectifs et attentes sur les écoles parce qu'elles ont déjà quatre fois trop de choses à faire. Nous devons lier les possibilités d'apprentissage sur les questions d'argent aux matières que les élèves étudient déjà à l'école. C'est d'ailleurs ce que nous faisons au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Je pense que si on essayait d'imposer cela dans les écoles... Comme je l'ai dit, la façon de s'y prendre est plus importante que les mesures prises. Si on collabore bien avec les provinces, elles accueilleront de bon oeil tous nos efforts. Par contre, si on donne l'impression de monter sur nos grands chevaux et qu'on se met à leur dire quoi faire, je pense que les provinces s'y opposeront.

À mon avis, il y a un rôle véritable à jouer ici. Je crois que les provinces sont disposées à collaborer, la façon de s'y prendre est vraiment importante.

Le président: Il vous reste une minute

M. Stephen Ashworth: Je pense que c'est tout à fait essentiel. Moi aussi j'ai été enseignant et directeur d'école, et j'ai écrit des rapports pour le ministère de l'Éducation. Je dirais qu'il s'agit d'ajouter de la valeur plutôt que du travail. En fait, le contenu est la partie facile de l'exercice. Ce qui compte, comme vous le savez, c'est la pédagogie. Il y a beaucoup de ressources précieuses dans le domaine, et c'est pourquoi dans notre modèle, nous faisons intervenir le milieu des affaires. Nous disposons de ressources qui assurent ce mentorat, offrant ainsi une expérience enrichissante en matière d'apprentissage holistique.

Il ne s'agit pas de dire: « Mettez ceci dans votre programme d'éducation. » Comme Gary l'a mentionné, ce n'est pas ce qui se passe dans bien des cas. Voilà pourquoi nous devons collaborer avec ces organisations.

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Scott Armstrong: Je serai très bref.

Je comprends ce que vous dites. Toutefois, il y aura des enseignants qui parviendront mieux que d'autres à mettre en oeuvre ce programme. Vous l'avez sûrement constaté dans le cadre du travail que vous avez mené.

Bien franchement, certains enseignants n'ont pas, eux-mêmes, de bonnes connaissances en matière financière.

S'il s'agit d'un programme et qu'on ajoute des activités à toutes les différentes matières qui existent déjà dans le système, on risque de créer un déséquilibre. Certains élèves finiront par acquérir d'excellentes connaissances en matière financière, selon l'importance accordée par l'école. Selon moi, il faudra un certain leadership à l'échelle des ministères provinciaux pour s'assurer que cette question devient une priorité.

Êtes-vous d'accord?

M. Gary Rabbior: À l'heure actuelle, nous intégrons l'éducation financière dans les cours de langues, d'arts, de sciences humaines, de mathématiques, etc. Nous la lions au programme d'éducation en vigueur, et les deux s'agencent bien. Nous n'avons pas besoin d'une matière distincte.

Nous n'imposons rien de plus aux enseignants. Nous les aidons à faire ce qu'ils font déjà.

M. Scott Armstrong: Merci.

Le président: Merci, monsieur Armstrong.

Madame Glover, s'il vous plaît.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous les témoins.

Mon intervention aura deux volets. Je commencerai par vous lire deux extraits, après quoi je vous demanderai de nous donner votre opinion à ce sujet.

Tout d'abord, je vais vous lire la première recommandation intégrale tirée du rapport du groupe de travail. J'aimerais que vous portiez une attention particulière aux mots parce qu'ensuite, je vais vous lire un extrait de ce que M. Thibeault et Mme Nash ont récemment écrit dans *The Hill Times* au sujet de leur interprétation du projet de loi. Étant donné que le projet de loi met l'accent sur la première recommandation, je vais vous demander de nous dire si vous souscrivez à la déclaration faite par le NPD à propos du projet de loi. Alors, écoutez les deux citations, puis dites-moi ce que vous en pensez.

Voici la première recommandation:

Le Groupe de travail recommande que le gouvernement du Canada nomme une personne, qui relèverait directement du ministre des Finances, pour occuper le poste de responsable national. Le responsable de la littératie financière devrait avoir pour mandat de collaborer avec les partenaires afin de superviser la stratégie nationale, mettre en oeuvre les recommandations et faire la promotion de la littératie financière au nom de tous les Canadiens

Et voici les propos de Mme Nash et de M. Thibeault:

Le projet de loi C-28 a exclu ces recommandations cruciales

— c'est-à-dire celles qui suivent la première recommandation —

et n'a prévu que la création du poste de chef du développement de la littératie financière. Par le fait même, on se retrouve avec une mesure législative qui sert davantage à annoncer un poste à pourvoir, plutôt qu'à répondre au besoin d'instaurer un programme détaillé de littératie financière. Sans ces recommandations essentielles, le chef de la littératie financière pourrait devenir rien d'autre qu'un meneur de claqué pour les nouveaux produits financiers qui profitent aux banques, et non pas aux Canadiens.

Je ne vois pas le lien avec le projet de loi C-28 ou la première recommandation. Le voyez-vous?

Une voix: Bienvenue dans le monde de la politique.

Des voix: Oh, oh!

• (1655)

Le président: Silence, s'il vous plaît.

Qui aimerait répondre à la question? Monsieur Rabbior?

M. Gary Rabbior: Les deux extraits sont très bien écrits.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Quelqu'un d'autre voudrait-il se prononcer?

Mme Shelly Glover: Comment le projet de loi profite-t-il aux banques, et non pas aux Canadiens? Dites-moi cela.

M. Gary Rabbior: Pour être honnête, je ne pense pas que le projet de loi aille dans cette direction; je ne crois pas qu'il empêche une telle éventualité.

Je le répète: l'important, au bout du compte, c'est la personne qui sera nommée au poste. Si c'est la bonne personne, il n'y a rien à craindre à cet égard. Si c'est la mauvaise personne, il pourrait y avoir...

Voilà pourquoi j'affirme qu'en fin de compte, ce sera un être humain qui accomplira le travail, dans un certain sens. Ce qui importera, ce sont les critères utilisés et le processus de sélection mis en place. Si on nomme la bonne personne, toutes ces questions ne seront pas pertinentes. Le titulaire du poste saura quoi faire et comment s'acquitter de la tâche.

Par contre, si on choisit la mauvaise personne et que celle-ci ne s'y prend pas de la bonne façon, je crains qu'aucune loi ne puisse l'en empêcher.

Mme Shelly Glover: Quelqu'un d'autre souhaite-t-il ajouter des observations?

Je ne vous reproche pas de ne pas vouloir vous prononcer là-dessus. Le hic, c'est qu'il s'agit d'un projet de loi si important à adopter, et quand vous avez parlé de...

Je pense que c'est vous, monsieur Rabbior, qui avez parlé du fait que de nombreux partenaires ont surgi de nulle part lorsqu'ils ont appris qu'on allait faire avancer le projet de loi. Ils ont voulu intervenir. Ils étaient emballés. Il a fallu du temps pour en arriver là; donc, la dernière chose qu'on veut, c'est retarder davantage l'adoption du projet de loi.

Vous avez parlé des partenaires qui sont venus à la table et que vous n'auriez probablement jamais rencontrés autrement. Pouvez-vous nous dire quels sont certains des partenaires qui pourront collaborer avec le chef du développement de la littératie financière, peut-être à titre d'intervenants?

M. Gary Rabbior: Si je parle uniquement au nom de la fondation, je dirais qu'à l'heure actuelle nous menons des projets en collaboration avec probablement cinq différents bailleurs de fonds. Nous n'aurions jamais rêvé de travailler avec de tels bailleurs de fonds auparavant. Nous recevons probablement dix fois plus d'argent aujourd'hui que par le passé. Nous n'aurions jamais espéré recevoir autant d'argent de leur part auparavant et être en mesure de mettre en oeuvre des initiatives qui auront vraiment une incidence.

Lorsqu'on dispose seulement de 25 000 \$ par année, on ne peut pas faire grand-chose. Toutefois, si l'on reçoit une subvention de 300 000 \$ pour mener à bien un projet qu'on a planifié, on peut avoir un effet bénéfique. Nous avons découvert que nous disposons maintenant de ce genre d'appui, lequel est offert sans condition. Je dois vous faire comprendre, et je pense que d'autres personnes vous le mentionneront également, que nous constatons que ces gens sont conscients que nous comprenons mieux qu'eux ce qui doit être fait. Dans bien des cas, ils nous demandent de les représenter, parce qu'ils savent que, s'ils jouent ce rôle, l'initiative ne fonctionnera pas et qu'étant donné que les gens n'ont pas confiance en eux, l'argent ne sera pas dépensé à bon escient.

Cela a eu une énorme incidence sur la priorité accordée à ce sujet.

Mme Shelly Glover: Au cours de mes 30 dernières secondes, quelqu'un d'autre souhaiterait-il formuler une observation? La parole est à vous.

M. Mack Rogers: Oui. Nous avons constaté la même chose que l'équipe de Gary. Depuis la création du Groupe de travail sur la littératie financière, des bailleurs de fonds s'adressent à nous et nous demandent ce que nous pouvons faire pour les aider à venir en aide aux Canadiens. Nous pensons que c'est vraiment crucial.

L'incidence du groupe de travail et le fait qu'on donne suite aux recommandations amènent également les médias à participer au mouvement et amorcent des conversations dans les foyers.

Mme Shelly Glover: Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir?

Le président: Veuillez être très bref, monsieur Ashworth.

M. Stephen Ashworth: Ce qui importe selon moi... J'applaudis le défi que le NPD a lancé, parce qu'à mon avis, cet examen importe si nous voulons bien faire les choses, et je pense que l'initiative revêt une grande importance. En fin de compte, ce que Gary a dit et ce que nous disons tous, selon moi, c'est que nous sommes des courtiers dignes de confiance et que cela s'arrête là. Les activités de ces bailleurs de fonds ne consistent pas à nous indiquer la teneur de leur message et à nous prier de le communiquer. C'est nous qui prenons cette décision, et nous travaillons avec ces éducateurs.

Mme Shelly Glover: Merci.

Le président: Merci, madame Glover.

Il est presque 17 heures, et nous devons passer aux travaux futurs. En ma qualité de président, je tenais simplement à donner à suite à quelques questions, si vous me le permettez.

Tout d'abord, monsieur Fair, je pense que c'est vous qui avez signalé le fait que vos publics diffèrent et que vous devez les aborder différemment.

Je crois que vous avez tous effleuré le sujet, que vous vous adressez à des élèves, des collectivités autochtones, de nouveaux Canadiens ou des adultes.

Je vais vous raconter une petite histoire. J'ai visité une école de Windsor où les enseignants offrent aux élèves un excellent programme de littératie financière, surtout en ce qui concerne la gestion du budget. À la fin du programme, une petite fille est venue me voir et m'a dit ce qui suit: « J'ai vraiment aimé le programme, et j'ai appris énormément de choses à propos de la littératie financière. Notamment, j'ai compris que ma mère et mon père gèrent très mal leur argent. »

Des voix: Oh, oh!

Le président: Elle a ajouté: « Monsieur Rajotte, comment puis-je enseigner à mes parents à mieux gérer leur argent? » Cela m'a vraiment frappé.

Monsieur Rogers, votre organisation met en oeuvre de nombreux programmes destinés aux adultes qui démontrent que votre façon d'aborder le sujet avec eux est très différente. Toutefois, je tiens à soulever une question, parce que l'une des raisons qui ont motivé la présentation du projet de loi est que, malgré le travail exceptionnel qu'accomplissent nombre d'excellentes organisations, il y a énormément de chevauchement d'activités. Si, disons, trois ou quatre organisations offrent des programmes de littératie financière aux adultes, que conseillerez-vous au chef du développement de la littératie financière? Permettriez-vous à ces organisations de poursuivre leurs activités afin de disposer de quelques options, ou les réuniriez-vous dans une même salle afin de leur demander d'élaborer un programme d'études unique, une pratique unique et une présentation exemplaire?

Nous allons peut-être demander à MM. Fair et Rogers de commencer à répondre à ces questions.

• (1700)

M. Adam Fair: Bien sûr. Oui, je pense qu'en réunissant dans une même salle les intervenants qui accomplissent ce travail et qui sont des experts en matière de connaissances et de contenu, afin qu'ils discutent des recoupements qui existent entre nos valeurs et nos missions et de la façon dont nous pouvons collaborer pour réaliser quelque chose — et Gary et tous les autres l'ont mentionné... cela dépasse ce que n'importe quelle organisation en particulier...

Toutefois, je vous préviens qu'il est improbable que ce groupe soit en mesure de créer le parfait programme d'études à l'intention, disons, des nouveaux venus, mais ils pourront élaborer quelques lignes directrices, quelques pratiques exemplaires, quelques outils et quelques méthodes qui pourront être mis en commun et utilisés au cas par cas lorsqu'ils conviendront. En outre, les nouveaux venus eux-mêmes ne forment pas un groupe homogène.

Il serait logique de réunir un groupe d'intervenants et de les aider à déterminer les pratiques exemplaires et à distinguer les méthodes d'apprentissage qui fonctionnent de celles qui ne fonctionnent pas.

Le président: Merci.

Monsieur Rogers.

M. Mack Rogers: Je suis d'accord avec Adam. Toutefois, j'aimerais également mentionner que bon nombre d'organisations trouvent leur propre créneau. Il peut sembler y avoir de nombreux chevauchements mais, en fait, chacune d'entre elles trouve son petit domaine particulier d'importance primordiale.

Comme les nombreux éducateurs dans la salle peuvent en témoigner, chaque classe et chaque apprenant, de l'enfant le plus jeune à l'apprenant le plus âgé, différent, et chaque organisation excelle à trouver une façon de leur faire comprendre les concepts et de faire avancer la littératie financière. Je pense qu'effectivement, il est important que nous travaillions ensemble pour repérer les pratiques exemplaires, mais nous devons également permettre aux enseignants dans la salle et aux personnes qui conçoivent les programmes de faire ce qu'ils font le mieux.

Le président: Merci.

Vous pouvez tous deux formuler de très brèves observations, puis nous mettrons un terme à la séance publique.

M. Gary Rabbior: J'allais simplement dire que, pour être honnête, il y a tellement à faire à l'heure actuelle que, même si des chevauchements existent, il est peu probable que nous passions près de réaliser l'ampleur du travail qui doit être accompli.

J'ajouterais que, parfois, une saine concurrence peut régner. La concurrence n'est pas nécessairement néfaste. Elle peut vous aider à vous surpasser. Nous n'entrons pas en concurrence dans le sens traditionnel du terme, mais si les deux organisations travaillent dans le même domaine, elles se mettent mutuellement au défi de faire mieux.

Le président: Merci.

Monsieur Ashworth.

M. Stephen Ashworth: À mon avis, il y a des chevauchements. Comme je l'ai mentionné, la demande est cinq fois plus importante que l'offre. Gary et moi nous sommes employés à échanger des idées et à mettre des renseignements en commun, parce qu'en tant qu'éducateurs, nous nous adressons au même auditoire.

Le président: Je vous remercie beaucoup de vos interventions.

Je vous remercie également de votre présence parmi nous aujourd'hui et de tous les efforts que vous et vos organisations déployez dans ce domaine.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes, puis nous aborderons nos travaux futurs à huis clos.

Merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>